

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2732

9 novembre 2011

SOMMAIRE

AIG European Real Estate Finance S.à r.l.	Private Equity Selection International (PE-
	SI) 1 S.A
Am Stadtpark GP II S.à r.l	Santé S.A
Am Stadtpark GP Sàrl131097	SIFC Development Holding S.à r.l131130
Am Stadtpark Holdings LP S.à r.l131101	SIFC Office & Retail S.à r.l
Am Stadtpark Holdings S.à r.l131101	Sittler S.à r.l
BBDL Finanz S.à.r.l	Stadtpark 1.0 S.C.S
BNP Paribas Plan	Stadtpark 1.2 S.C.S
Celsius European Holdings S.à r.l131102	Stadtpark 1.3 S.C.S
CLdN Road S.A	Stadtpark 1.4 S.C.S
GELF Kuna-Germany (Lux) S.à r.l131090	Stadtpark 1.5 S.C.S
GELF Langenbach (Lux) S.à r.l 131090	Stadtpark 1.6 S.C.S
GELF Ludwigsfelde (Lux) S.à r.l131091	Stadtpark 1.7 S.C.S131129
GELF Oldenburg (Lux) S.à r.l131095	Stadtpark 2.3 S.C.S
GELF Solar Waldlaubersheim (Lux) S.à r.l.	Stadtpark 2.4 S.C.S
131095	Stadtpark 2.5 S.C.S
GELF Vatry (Lux) S.à r.l	Stadtpark 2.6 S.C.S
Hoffman & Clark Investments S.A 131091	Stadtpark 2.7 S.C.S
H& Partners Investment Group S.à r.l 131096	TA Investment Holdings S.à r.l131114
Icon 2 S.à r.l	Techno Products S.à r.l
I.C.P.C.E. S. à r. l	Techno Weld S.à r.l
Inomineval S.A131105	Tellux Invest S.A131131
Johnson Controls Luxembourg Holding S.à	Tellux Invest S.A131131
r.l	Tenaris Investments S.à r.l
Jupiter Acquisitions S.à r.l	Texanova Investholding S.à r.l131134
LPCO Investments S.à r.l	Thermidor S.A
LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l131131	Topaze Funds S.A
MAK-SYSTEM SoftServices S.A131105	Tranelux International S.à r.l131135
Mediacorp S.A	TSA Mexican Funds S.à r.l
Mitsubishi UFJ Global Custody S.A 131105	Unicorn Investors S.à r.l
Opus GP Sàrl	Union Technologies Informatique Group.
Opus LP Holdings Sàrl131108	Luxembourg S.à r.l
Parfid S.A131108	Universal Technics S.A131136
Platinium Advisory Services Luxembourg	Woodimmo S.A131136
631	



LPCO Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 135.920.

L'associé de la Société, Luminus Asset Partners, LP, a changé sa dénomination avec effet au 25 mai 2011 en Vega Asset Partners, LP.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

LPCO Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132768/14.

(110153627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

GELF Kuna-Germany (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.014.

Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2011132690/19.

(110153615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

GELF Langenbach (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine. R.C.S. Luxembourg B 136.017.

Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2011132691/19.

(110153614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.



GELF Ludwigsfelde (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.122.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine. R.C.S. Luxembourg B 136.016.

Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Jesse Verbist Mandataire

Référence de publication: 2011132692/19.

(110153613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Hoffman & Clark Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R.C.S. Luxembourg B 163.513.

STATUTS

L'an deux mille onze, le vingt septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société BENISE CORPORATION, société de droit des îles vierges britanniques ayant son siège social à Tortola, Pasea Estate, PO Box 3149, Road Town, représentée aux fins des présentes par Me Marianne GOEBEL, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration délivrée en date du 1 ^{er} juillet 2011, laquelle signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

- **Art. 1** er . **Dénomination Forme.** Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de «HOFFMAN & CLARK INVESTMENTS S.A.» (la «Société»).
 - Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.
- **Art. 4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société peut également, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit, et procéder à l'émission d'obligations;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les "Sociétés Apparentées" et chacune



une "Société Apparentée"). Pour cet article, une société est considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise; il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille Euros (31.000.- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310.- EUR) chacune, entièrement libérées.

La Société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Actions. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 7. Assemblée des actionnaires – Dispositions générales. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Art. 8. Assemblée Générale annuelle - Approbation des comptes annuels. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 9. Autres assemblées. Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 10. Composition du Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus



qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 11. Réunions du Conseil d'administration. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens permettant leur identification, pour autant que ces moyens satisfassent à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se dérouler au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'administration. Sous réserve de l'alinéa 2 ci-dessous, le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

L'acquisition, l'aliénation, le transfert, l'apport, l'échange et toutes opérations de disposition généralement quelconques de toute participation prise ou à prendre par la société requiert une autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité absolue de toutes les actions émises par la société.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

- **Art. 13. Représentation.** La Société sera engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit si le conseil d'administration est composé de trois membres ou plus par la signature collective de deux administrateurs, ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.
- Art. 14. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.
- **Art. 15. Exercice social.** L'exercice social commencera le 1 ^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.
- **Art. 16. Allocation des bénéfices.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au paiement d'acomptes sur dividendes en conformité avec les conditions prévues par la loi.



- **Art. 17. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.
- **Art. 18. Divers.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- (1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.
- (2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2012.

Souscription et libération

La comparante a souscrit un nombre d'actions et a libéré intégralement en espèces les montants suivants:

Actionnaire: BENISE CORPORATION

Nombre d'actions: 100

Capital souscrit: 31.000.- EUR Capital libéré: 31.000.- EUR

Preuve de ces payements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000.-EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de 1.300.- Euro.

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant dûment représenté et ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
- Maître Marianne GOEBEL, avocat, demeurant à L1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
- Maître Charles DURO, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
- Maître Karine MASTINU, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
- 3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

- 4. L'adresse de la société est fixée à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
- 5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2017.
- 6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 12 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant dûment représenté, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M.Goebel, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12486. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011131470/196.

(110151743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.



GELF Oldenburg (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine. R.C.S. Luxembourg B 136.021.

Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société lesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2011132693/19.

(110153612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

GELF Solar Waldlaubersheim (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine. R.C.S. Luxembourg B 151.228.

> Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Jesse Verbist Mandataire

Référence de publication: 2011132694/19.

(110153611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

GELF Vatry (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 125.099.

Extraits des résolutions en date du 19 septembre 2011

- 1. Il est mis fin en date du 12 septembre 2011 au mandat de gérant, à savoir:
- a) M. Alexander Bignell
- Le conseil de Gérance se compose comme suit:
- M. Daniel Peeters
- M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la Société Jesse Verbist Mandataire

Référence de publication: 2011132695/19.

(110153610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

H& Partners Investment Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 142.425.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132703/9.

(110153574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Platinium Advisory Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 127.972.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132859/10.

(110153560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

BBDL Finanz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 162.887.

Auszug des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung der BBDL Finanz S.à.r.l. vom 9.September 2011

Erster Beschluss:

Die gegenwärtige Generalversammlung beschließt, dass die Funktion der Geschäftsführung auf die Gesellschafter Edgar Bauschert, wohnhaft in D-54441 Ayl, Bachweg, 1, John Baumann, wohnhaft in L-9164 Lipperscheid, 15, Op dem Gaart, und Anne Drisler, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Neuer Messenweg, 17, übertragen wird. Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Cornelius Theiß, berufsansässig in L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue an.

Unterschriften.

Référence de publication: 2011133031/15.

(110153556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Am Stadtpark GP II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.962.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133187/11.

(110153929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.



Am Stadtpark GP Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 137.125,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider. R.C.S. Luxembourg B 135.207.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133188/11.

(110153928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

I.C.P.C.E. S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 142.934,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 153.611.

In the year two thousand and eleven on the eighth day of September.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

INNOVA/5 L.P., a limited partnership established under the laws of the United Kingdom, having its principal place of business at PO BOX 87, 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Companies House for England and Wales under number LP 13239, and;

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., a limited partnership established under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Companies Register under number WK-29764;

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, jurist, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal on September 7, 2011.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

- I. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of "I.C.P.C.E. S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153611, incorporated by a deed of Maître Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated June 8, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated July 19, 2010 under number 1477 and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary dated December 21, 2010, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations under number 723 dated April 14, 2011.
- II. The Company's share capital is set at one hundred twenty-six thousand three hundred seven Euro (EUR 126.307,00) represented by one hundred twenty-six thousand three hundred seven (126.307) shares with a nominale value of one Euro (EUR 1,00) each.
- III. The shareholders resolve to increase the Company's share capital to the extent of sixteen thousand six hundred twenty-seven Euro (EUR 16.627,00) to raise it from its present amount of one hundred twenty-six thousand three hundred seven Euro (EUR 126.307,00) to one hundred forty-two thousand nine hundred thirty-four Euro (EUR 142.934,00), by the creation and issuance of sixteen thousand six hundred twenty-seven (16.627) new shares of one Euro (EUR 1,00) each (the New Shares), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

INNOVA/5 L.P., prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for fifteen thousand nine hundred ninety-three (15.993) New Shares and to fully pay them up at their nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, by contribution in kind in the total amount of fifteen thousand nine hundred ninety-three Euro (EUR 15.993,00), consisting in the conversion of a portion in the same amount of a receivable held by INNOVA/5 L.P., prenamed, towards the Company (the Receivable 1), which Receivable 1 is incontestable, payable and due.

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe for six hundred thirty-four (634) New Shares and to fully pay them up at their nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, by contribution in kind in the total amount of six hundred thirty-four Euro (EUR 634,00), consisting in the conversion of a portion in the same



amount of a receivable held by FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., prenamed, towards the Company (the Receivable 2), which Receivable 2 is incontestable, payable and due.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet dated as of August 11, 2011 of the Company, certified "true and correct" by its management;
- a contribution declaration of INNOVA/5 L.P., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 1:
- a contribution declaration of FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable 2.

Effective implementation of the contribution in kind

INNOVA/5 L.P., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 1 and possesses the power to dispose of it, the Receivable 1 being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 1 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than INNOVA/5 L.P., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 1;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 1 in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable 2 and possesses the power to dispose of it, the Receivable 2 being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable 2 has consequently not been transferred and no legal or natural person other than FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable 2;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable 2 in order to duly carry out and formalize the conversion and to render it effective anywhere and toward any third party.

Report of the Company's managers

The report of the managers of the Company, dated September 7, 2011, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

- IV. Pursuant to the above resolutions, the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:
- " **Art. 6.** The share capital is set at one hundred forty-two thousand nine hundred thirty-four Euro (EUR 142.934,00) represented by one hundred forty-two thousand nine hundred thirty-four (142.934) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each."
- V. The shareholders resolve to amend article 12, paragraph 13 of the Company's articles of association to give it henceforth the following wording:
- " **Art. 12.** Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager."
- VI. The shareholders resolve to accept the resignation of Mr. Krzysztof Krawczyk, born on December 8, 1975 in Warsaw, Poland, having his professional address at Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Warsaw, Poland, from his position as category B manager of the Company and with immediate effect.
- VII. The shareholders resolve to discharge the resigning manager for the execution of his mandate until the day of his resignation.
- VIII. The shareholders resolve to appoint Mr. Chafaï Baihat, born on June 8, 1983, in Forbach, France, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as category A manager of the Company with immediate effect and for an unlimited duration.
- IX. The shareholders acknowledge that further to the above resolutions, the board of managers of the Company is composed as follows:

Category A Managers:

- Mr. Christophe Davezac, born on February 14, 1964 in Cahors, France, having his professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Sandra Ansay, born on August 13, 1974 in Saint Mard, Belgium, having her professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and Mr. Chafaï Baihat, prenamed.



Category B Managers:

- Mr. Iain Haggis, born on December 9, 1961 in Epsom, England, having his professional address at Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Warsaw, Poland; and
- Mr. Krzysztof Kulig, born on March 21, 1971 in Lodz, Poland, having his professional address at Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Warsaw, Poland.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1.500,00).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huit septembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

INNOVA/5 L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant sa principale place d'affaire à PO BOX 87, 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculé au Registre des Sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro LP 13239,

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, Georgetown, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculé au Registre des Sociétés des îles Cayman sous le numéro WK-29764;

ici représentés par Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-Sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé le 7 septembre 2011.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les comparants, représentés par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «I.C.P.C.E. S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153611, constituée par acte de Maître Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 8 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 19 juillet 2010 sous le numéro 1477 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire en date du 21 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 723 en date du 14 avril 2011.
- II. Le capital social de la Société s'élève à cent vingt-six mille trois cent sept Euro (EUR 126.307,00), représenté par cent vingt-six mille trois cent sept (126.307) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.
- III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de seize mille six cent vingt-sept Euro (EUR 16.627,00) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-six mille trois cent sept Euro (EUR 126.307,00) à cent quarante-deux mille neuf cent trente-quatre Euro (EUR 142.934,00), par la création et l'émission de seize mille six cent vingt-sept (16.627) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

INNOVA/5 L.P., précitée, par son mandataire, souscrit à quinze mille neuf cent quatre-vingt-treize (15.993) Nouvelles Parts Sociales et les libère intégralement à leur valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, par apport en nature d'un montant total de quinze mille neuf cent quatre-vingt-treize Euro (EUR 15.993,00), consistant en la conversion d'une portion du même montant d'une créance détenue par INNOVA/5 L.P., précitée, à l'encontre de la Société (la Créance 1), laquelle Créance 1 est certaine, liquide et exigible.

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., précitée, par son mandataire, souscrit à six cent trente-quatre (634) Nouvelles Parts Sociales et les libère intégralement à leur valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, par apport en nature d'un montant total de six cent trente-quatre Euro (EUR 634,00), consistant en la conversion d'une portion du même montant



d'une créance détenue par FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., précitée, à l'encontre de la Société (la Créance 2), laquelle Créance 2 est certaine, liquide et exigible.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 11 août 2011 de la Société, certifié «sincère et véritable» par sa gérance;
- une déclaration d'apport de INNOVA/5 L.P., précitée, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction de la Créance I;
- une déclaration d'apport de FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., précitée, certifiant qu'il est propriétaire sans restriction de la Créance 2.

Réalisation effective de l'apport

INNOVA/5 L.P., précitée, par son mandataire, déclare que:

- Il est seul propriétaire sans restriction de la Créance 1 et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- la Créance 1 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que INNOVA/5 L.P., précitée, ne détient de droit sur la Créance 1;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 1 aux fins d'effectuer sa conversion.

FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., précitée, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restriction de la Créance 2 et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- la Créance 2 n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que FRIENDS OF INNOVA/5 L.P., précitée, ne détient de droit sur la Créance 2;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance 2 aux fins d'effectuer sa conversion.

Rapport des gérants de la Société

Le rapport des gérants de la Société en date du 7 septembre 2011, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscription et libération.

- IV. Suite aux résolutions ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:
- « **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent quarante-deux mille neuf cent trente-quatre Euro (EUR 142.934,00) représenté par cent quarante-deux mille neuf cent trente-quatre (142.934) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune.»
- V. Les associés décident de reformuler l'article 12, paragraphe 13 des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:
- « **Art. 12.** Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.»
- VI. Les associés décident d'approuver la démission de M. Krzysztof Krawczyk, né le 8 décembre 1975 à Varsovie, Pologne, ayant son adresse professionnelle au Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Varsovie, Pologne, de sa position de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.
- VII. Les associés décident de donner décharge au gérant démissionnaire pour l'exécution de son mandat jusqu'au jour de sa démission.
- VIII. Les associés décident de nommer M. Chafaï Baihat, né le 8 juin 1983, à Forbach, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
- IX. Les associés décident de prendre acte que, suite aux résolutions ci-dessus, le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Christophe Davezac, né le 14 février 1964 à Cahors, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Mme Sandra Ansay, née le 13 août 1974 à Saint Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
 - M. Chafaï Baihat, prénommé.



Gérants de Catégorie B:

- M. Iain Haggis, né le 9 décembre 1961 à Epsom, Angleterre, ayant son adresse professionnelle au Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Varsovie, Pologne;
- M. Krzysztof Kulig, né le 21 mars 1971 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au Rondo ONZ 1, 35 floor, 00-124 Varsovie, Pologne.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille cinq cents Euro (EUR 1.500,00).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12191. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011131472/229.

(110151508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Am Stadtpark Holdings LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.198.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133189/11.

(110153927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Am Stadtpark Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.543.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133190/11.

(110153926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

AIG European Real Estate Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 89.614.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133212/10.

(110153762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.



BNPP Plan, BNP Paribas Plan, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 77.227.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133250/10.

(110153821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Celsius European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.726.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62718 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011133281/10.

(110153992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

CLdN Road S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 82.290.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133289/10.

(110154050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Icon 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.200.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 159.611.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first day of the month of September.

Before us Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg, on behalf of ICON 1 S.A., a société anonyme having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 159612, by virtue of a proxy hereto attached, being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of ICON 2 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 29, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg of 18 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 1 June 2011 under number 1175, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 159611.

The articles of association have been amended for the last time by deed of Maître Blanche Moutrier dated 15 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 3 September 2011 under number 2051.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

- 1. The Sole Shareholder holds all forty-three million three hundred and ninety-eight thousand (43.398.000,00) shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.
 - 2. The items on which resolutions were to be passed are as follows:

Agenda

1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of sixteen million eight hundred and two thousand euro (\leq 16,802,000) so as to bring it from its current amount of forty-three million three hundred and ninety-eight thousand euro (\leq 43.398.000,00) to sixty million two hundred thousand euro (\leq 60,200,000) by the issue of sixteen



million eight hundred and two thousand (16,802,000) new shares of a par value of one (1) euro each for a total subscription price of one hundred sixty-seven million three hundred thirty thousand five hundred twenty euro (\leq 167,330,520); subscription to the new shares by the Sole Shareholder and payment of the subscription price by way of a contribution in cash; allocation of an amount of sixteen million eight hundred and two thousand euro (\leq 16,802,000) to the share capital of the Company and allocation of an amount of one hundred fifty million five hundred twenty-eight thousand five hundred twenty euro (\leq 150,528,520) to the share premium account.

2. Consequential amendment of the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company to reflect the above so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at sixty million two hundred thousand Euro (€ 60,200,000) divided into sixty million two hundred thousand (60,200,000) shares with a par value of one Euro (€ 1) each."

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were adopted.

First resolution

It was resolved to increase the issued share capital of the Company by an amount of sixteen million eight hundred and two thousand euro (\leq 16,802,000) so as to bring it from its current amount of forty-three million three hundred and ninety-eight thousand euro (\leq 43.398.000) to sixty million two hundred thousand euro (\leq 60,200,000) by the issue of sixteen million eight hundred and two thousand (16,802,000) new shares of a par value of one (1) euro each.

Thereupon, the sixteen million eight hundred and two thousand (16,802,000) new shares have been subscribed by the Sole Shareholder represented by Nora Filali, pursuant to a proxy (a copy of which shall remain with the present deed to be registered therewith).

The total subscription price of the new shares has been fully paid up by way of a contribution in cash of an amount of one hundred sixty-seven million three hundred thirty thousand five hundred twenty euro (€ 167,330,520).

The Sole Shareholder resolved that an amount of sixteen million eight hundred and two thousand euro (€ 16,802,000) is allocated to the share capital of the Company and an amount of one hundred fifty million five hundred twenty-eight thousand five hundred twenty euro (€ 150,528,520) to the share premium account of the Company.

Proof of the payment of the subscription price to the Company was shown to the undersigned notary.

Second resolution

It was resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda, the extraordinary decision of the Sole Shareholder was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at € 7,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et unième jour du mois de septembre.

Par-devant nous, Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Nora Filali, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant pour le compte de ICON 1 S.A., une société anonyme ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159612, en vertu d'une procuration ci-jointe, étant l'associé unique (l' "Associé Unique") de ICON 2 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 29, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg en date du 18 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 1 er juin 2011 sous le numéro 1175, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159611.

Les statuts de la Société ont été modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Blanche Moutrier en date du 15 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 3 septembre 2011 sous le numéro 2051.

Le comparant a déclaré et requis le notaire d'acter que:



- 1. L'associé unique détient toutes les quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille (43.398.000,00) parts sociales en émission dans la Société de sorte que les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour.
 - 2. Les points sur lesquelles les résolutions devaient être passées sont les suivants:

Agenda

- 1. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de seize millions huit cent deux mille euros (€ 16.802.000) afin de le porter de son montant actuel de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (€ 43.398.000,00) à soixante millions deux cent mille euros (€ 60.200.000) par l'émission de seize millions huit cent deux mille (16.802.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un (€1) euro chacune pour un prix total de souscription de cent soixante-sept millions trois cent trente mille cinq cent vingt euros (€ 167.330.520); souscription aux nouvelles parts sociales par l'Associé Unique et paiement du prix de souscription par un apport en numéraire; allocation d'un montant de seize millions huit cent deux mille euro (€ 16.802.000) au capital social de la Société et allocation d'un montant de cent cinquante millions cinq cent vint-huit mille cinq cent vingt euros (€ 150.528.520) au compte de prime d'émission.
- 2. Modification conséquente de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter ce qui est évoqué ci-dessus pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à soixante millions deux cent mille euros (€ 60.200.000) divisé en soixante millions deux cent mille (60.200.000) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un euro (€1).»

Après avoir considéré ce qui précède, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes.

Première résolution

Il a été décidé d'augmenter le capital social émis de la Société par un montant de seize millions huit cent deux mille euros (€ 16,802,000) afin de le porter de son montant actuel de quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (€ 43.398.000,00) à soixante millions deux cent mille euros (€ 60.200.000) par l'émission de seize millions huit cent deux mille (16.802.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un (1) euro chacune.

Ce faisant, les seize millions huit cent deux mille (16.802.000) nouvelles parts sociales souscrites par l'Associé Unique représenté par Nora Filali, suite à une procuration (une copie jointe au présent acte aux fins d'enregistrement).

Le prix de souscription total des nouvelles parts sociales a été entièrement libéré par un apport en numéraire d'un montant de cent soixante sept millions trois cent trente mille cinq cent vingt euros (€ 167.330.520).

L'Associé Unique a décidé d'allouer le montant de seize millions huit cent deux mille euros (€ 16.802.000) au capital social de la Société et un montant de cent cinquante millions cinq cent vint-huit mille cinq cent vingt euros (€ 150.528.520) au compte de prime d'émission de la Société.

Preuve du paiement de l'apport en numéraire à la Société a été donnée au notaire soussigné.

Seconde résolution

Il a été décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société tel que mentionné à l'ordre du jour.

Il n'y avait pas d'autres points à l'ordre du jour, la décision extraordinaire de l'Associé unique est close.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société suite aux résolutions ci-dessus sont estimés à € 7.000,-.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite de ce procès verbal, la personne comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte. Signé: N. Filali, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12512. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Tania THOMA.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011131476/131.

(110151745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.



MAK-SYSTEM SoftServices S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 123.127.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133473/10.

(110153692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Mediacorp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3340 Huncherange, 65, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.909.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133482/10.

(110153896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Mitsubishi UFJ Global Custody S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 11.937.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133487/10.

(110153891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Opus GP Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.580.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133506/10.

(110153984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Inomineval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 163.516.

STATUTS

L'an deux mille onze, le seize septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Equiportfolio S.A., société de droit panaméen, ayant son siège social à East 54 th Street, Panama, Republic of Panama, Mossfon Building, Second Floor,

lci représentée par Monsieur Filippo COMPARETTO, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1 er. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de «INOMINEVAL S.A.».



Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000.- (trente et un mille euros), divisé en 310 (trois cent dix) actions de EUR 100.- (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant au cas où la Société est constituée par un associé unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale que la Société n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société n'a qu'un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration désigne son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire ayant pour effet de pouvoir identifier les participants. Ces moyens de communication doivent satisfaire aux caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion et sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par ces moyens de télécommunication est réputée avoir été tenue au siège social.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales, la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion peut être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs pouvoirs seront arrêtés par le Conseil d'administration. La délégation à un membre du Conseil d'administration entraîne l'obligation pour le Conseil d'administration de faire rapport chaque année à l'assemblée générale ordinaire sur le salaire, les frais et autres avantages accordés au délégué. La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société sera engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de toute personne à qui de pareils pouvoirs auront été délégués par le Conseil d'administration. Au cas où le Conseil



d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par le signature individuelle de l'administrateur unique.

- **Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième vendredi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

Souscription et libération

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000.-(trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 1.800.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant le comparant pré qualifié, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
- 2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
- a) Monsieur Filippo COMPARETTO, né le 12 avril 1973 à Vicari (Italie), demeurant professionnellement au 11, rue Béatrix de Bourbon, L1225 Luxembourg;
- b) Monsieur Attilio CASCIATO, né le 27 mai 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 11, rue Béatrix de Bourbon, L1225 Luxembourg;
- c) Madame Béatrice LEROY, née le 18 avril 1963 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 11, rue Béatrix de Bourbon, L1225 Luxembourg;
 - 3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Services Fiduciaires du Luxembourg, société à responsabilité limitée, avec siège social au 11, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg (RCS Luxembourg B 105346).

- 4. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.
- 5. Le siège social est fixé au L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix de Bourbon.



DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F. COMPARETTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 septembre 2011. Relation: LAC/2011/41158. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011131486/134.

(110151826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Opus LP Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.674.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133507/10.

(110153987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.305.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2011133521/12.

(110154051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Parfid S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38-40, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 97.941.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le quatorze septembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

la société «Kerbuck International Inc», une société constituée et existant sous le droit panaméen, établie et ayant son siège social Calle 53 Este, Urb. Marbella, Torre MMG 2ndo Piso, Panama-City, République de Panama,

ci-après désignée: «le mandant».

Lequel mandant est ici représenté par:

Madame Valérie WESQUY, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

ci-après désignée: «la mandataire»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Panama-City, en date du 19 juillet 2011,

ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui.

Laquelle mandataire, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société «PARFID S.A.» (la «Société») une société anonyme, établie et ayant son siège social au 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 97.941, a été constituée suivant acte notarié dressé en date du 12 décembre 2003, publié au Mémorial C,



Recueil des Sociétés et Associations numéro 113 du 28 janvier 2004 et que les statuts de la Société ne furent jamais modifiés depuis sa création.

- III.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (100, EUR) chacune, chaque action étant intégralement libérée.
- IV.- Que la mandante est devenue successivement propriétaire de toutes les trois cent dix (310) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.
- V.- Que la mandante, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, qu'elle, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et notamment celles relatées ci-dessus et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.
- VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandants jusqu'à ce jour.
- VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.
- VIII.- Que les certificats d'actions au porteur ou, le cas échéant, le registre des actionnaires nominatifs ont été annulés à partir de ce jour, en présence du notaire instrumentaire.
 - IX.- Que la mandante s'engage à payer les frais du présent acte.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. WESQUY, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12305. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): T. THOMA.

Référence de publication: 2011133526/50.

(110154064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 1.3 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.210.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133584/11.

(110153923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 1.0 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.208.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133582/11.

(110153925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.



Stadtpark 1.2 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.209.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133583/11.

(110153924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Sittler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.348.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133577/10.

(110153826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.911.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133574/10.

(110154187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Johnson Controls Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 821.012.500,00.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.

R.C.S. Luxembourg B 158.265.

In the year Two Thousand and Eleven, on the fifteenth day of June.

Before us Maître Francis Kesseler, notary public residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARED:

Johnson Controls Holding Company, Inc., a Delaware corporation with primary offices located at 2605 Fernbrook Lane, N. Plymouth, Minnesota,

hereby represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that the appearing party is the current sole shareholder (associé unique) of Johnson Controls Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the name of Venatici Investments s.à r.l. by deed of the undersigned notary, on 7 th day of December 2010 and published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C of 19 April 2011, number 757, page 36308, having its registered office at 26, rue de Hesperange, L-1731 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 158.265 (the "Company"). The articles of association has been last amended by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing at Esch-sur-Alzette acting in replacement of the undersigned notary, on April 29 th, 2011, not yet published in Mémorial C.
 - that the agenda for the meeting is the following:
 - Waiving of notice right;



- Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 21,000,000 (twenty one million Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 800,012,500 (eight hundred million twelve thousand five hundred Euros) to EUR 821,012,500 (eight hundred and twenty one million twelve thousand five hundred Euros) by the issue of 420,000 (four hundred and twenty thousand) new shares with a nominal value of EUR 50 (fifty Euros) each, the whole to be fully paid up through a contribution in cash; -Subscription and payment by Johnson Controls Holding Company, Inc. of all the new shares by way of a contribution in cash;
 - Composition of the new shareholding of the Company;
 - Subsequent amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company; and
 - Miscellaneous
- that the sole shareholder (associé unique), after having waived the right to receive convening notice for the present general meeting, has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder (associé unique) DECIDES to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 21,000,000 (twenty one million Euros) so as to raise it from its current amount of EUR 800,012,500 (eight hundred million twelve thousand five hundred Euros) to EUR 821,012,500 (eight hundred and twenty one million twelve thousand five hundred Euros) by the issue of 420,000 (four hundred and twenty thousand) new shares with a nominal value of EUR 50 (fifty Euros) each and having the same rights and obligations as those attached to the existing shares.

Second resolution

The sole shareholder (associé unique) DECIDES to accept the subscription and full payment at nominal value of the newly issued shares as follows:

Subscription - Payment

THEREUPON:

deed.

- Johnson Controls Holding Company, Inc., prenamed, represented as stated hereabove, declares to subscribe for 420,000 (four hundred and twenty thousand) new shares, and to pay them fully up at nominal value by contribution in cash for an amount of EUR 21,000,000 (twenty one million Euros).

The amount of EUR 21,000,000 (twenty one million Euros) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by means of a bank certificate.

Third resolution

The sole shareholder (associé unique) ACKNOWLEDGES that further to the above resolutions the shareholding in the Company will be composed as follows:

Name of shareholder	Number of	Nominal
	shares	value (EUR)
Johnson Controls Holding Company, Inc., prenamed	16,420,250	821,012,500
TOTAL	16,420,250	821,012,500

Fourth resolution

The sole shareholder (associé unique) DECIDES to amend the first paragraph of Article 8 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

"The Company's corporate capital is set at EUR 821,012,500 (eight hundred and twenty one million twelve thousand five hundred Euros) represented by 16,420,250 (sixteen million four hundred and twenty thousand two hundred and fifty) shares (parts sociales) with a nominal value of EUR 50 (fifty Euros) each."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand three hundred euro (\leq 6,300.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quinzième jour du mois de juin.



Par devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A COMPARU:

Johnson Controls Holding Company, Inc., une société (corporation) de droit Delaware, ayant son établissement principal au 2605 Fernbrook Lane, N. Plymouth, Minnesota,

Ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant professionnellement à Eschsur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la partie comparante est actuellement l'associé unique de la société Johnson Controls Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous la dénomination Venatici Investments s.à r.l. suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 décembre 2010 et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 19 avril 2011, numéro 757, page 36308, ayant son siège social au 26, rue de Hesperange, L-1731 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.265 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, en remplacement du notaire instrumentant, en date du 29 avril 2011, en voie de publication au Mémorial C.

Que l'agenda de l'assemblée est le suivant:

- Renonciation au droit de recevoir une convocation;
- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 21.000.000 EUR (vingt-et-un million euros) de manière à le porter du montant de 800.012.500 EUR (huit cent million douze mille cinq cents euros) à 821.012.500 EUR (huit cent vingt-etun million douze mille cinq cents euros) par l'émission de 420.000 (quatre cent vingt mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 50 EUR (cinquante euros) chacune, l'intégralité de ce montant à être libérée par un apport en numéraire:
- Souscription et la libération des parts sociales nouvelles par apport en numéraire par Johnson Controls Holding Company, Inc.;
 - Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;
 - Subséquente modification de l'alinéa premier de l'article 8 des statuts de la Société; et
 - Divers.

Que l'associé unique, après avoir renoncé au droit de recevoir une convocation à la présente assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 21.000.000 EUR (vingt-et-un million euros) de manière à le porter du montant de 800.012.500 EUR (huit cent million douze mille cinq cents euros) à 821.012.500 EUR (huit cent vingt-et-un million douze mille cinq cents euros) par l'émission de 420.000 (quatre cent vingt mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 50 EUR (cinquante euros) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Seconde résolution

L'associé unique DECIDE d'accepter la souscription et le paiement total à valeur nominale des nouvelles parts sociales émises de façon suivante:

Sous cription-Paiement

SUR CE:

- Johnson Controls Holding Company, Inc., prénomée, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 420.000 (quatre cent vingt mille) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement à leur valeur nominale par un apport en numéraire d'un montant de 21.000.000 EUR (vingt-et-un million euros).

Le montant de 21.000.000 EUR (vingt-et-un million euros) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire soussigné par un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'associé unique CONSTATE que suite aux résolutions précédentes l'actionnariat de la Société sera composé comme suit:

Nom de l'associé	Nombre de	Valeur
	parts socials	nominale
		(EUR)
Johnson Controls Holding Company, Inc., prénommée	16.420.250	821.012.500
TOTAL	16.420.250	821.012.500



Quatrième résolution

L'associé unique DECIDE de modifier l'alinéa premier de l'article 8 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à 821.012.500 EUR (huit cent vingt-et-un million douze mille cinq cents euros) représenté par 16.420.250 (seize million quatre cent vingt mille deux cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de 50 EUR (cinquante euros) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société des présentes sont évalués à environ six mille trois cents euros (€ 6.300,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juin 2011. Relation: EAC/2011/8182. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011131494/153.

(110151930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Stadtpark 1.4 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.211.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133585/11.

(110153922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 1.5 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.212.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133586/11.

(110153973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 1.6 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.213.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133587/11.

(110153972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.



TA Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Jupiter Acquisitions S.à r.l.).

Capital social: EUR 9.151.161,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 128.538.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth of July, before Me Francis Kesseler, notary residing at 5, rue Zénon Bernard, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Jupiter Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128.538 and having a share capital amounting to EUR 2,728,347 (the Company). The Company was incorporated on May 15, 2007 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Mémorial C) dated July 7, 2007, N°- 1511. The articles of association of the Company (the Articles) were last amended on May 12, 2011 pursuant to a deed of Maître Kesseler, not yet published in Mémorial C.

There appeared:

TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 and having a partnership capital amounting to USD 4,000,100,000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 and having a partnership capital amounting to USD 1,750,100,000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 and having a partnership capital amounting to USD 86,600,000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 and having a partnership capital amounting to USD 3,100,000 (TA Strategic II-A);

TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 and having unlimited partnership capital (TA III);

TA EU Acquisitions S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.381 and having a share capital of EUR 1,212,480 (TA Acquisitions);

TA EU Acquisitions III S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.383 and having a share capital of EUR 12,500 (TA Acquisitions III, and, together with TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A, TA III and TA Acquisitions, the Shareholders); and

TA EU Acquisitions II S.à r.I., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.379 and having a share capital of EUR 12,500 (TA Acquisitions II),

each of the Shareholders and TA Acquisitions II are hereby represented by Mrs Clarissa Steland, with professional address at 291 Route D'Arlon, Luxembourg, L-1150, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal,

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- I. That the Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. waiver of convening notice;
- 2. increase of the share capital of the Company by an amount of six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen euro (EUR 6,422,814) by the creation of six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) new class D tracker shares, each with a par value of EUR 1 and having the rights and obligations set out in the Articles as amended pursuant to the fifth resolution below;



- 3. subscription for and payment of the share capital increase specified under item 2 above by a contribution in cash in an amount of six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen euro (EUR 6,422,814.-);
 - 4. change of the Company name from "Jupiter Acquisitions S.à r.l." to "TA Investment Holdings S.à r.l.";
- 5. in order to reflect the decisions set out at items 2 to 4 (inclusive) above, amendments to, and full restatement of, the Articles, without, for the avoidance of doubt, making any amendment to article 3 (corporate object) of the Articles;
- 6. amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register); and
 - 7. miscellaneous.
 - III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its present amount of two million seven hundred and twenty eight thousand three hundred and forty-seven euro (EUR 2,728,347) by an amount of six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen euro (EUR 6,422,814) by creating six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) new class D tracker shares, each having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class D Tracker Shares) and having the rights and obligations set out in the Articles as amended pursuant to the fourth resolution below.

Third resolution Subscription - Payment

The Meeting records the subscription for, and the full payment of, the share capital increase by TA EU Acquisitions II S.à r.l., prenamed and represented as stated above, which subscribes for the newly issued six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) Class D Tracker Shares newly issued by way of a contribution in cash, being evidenced to the notary by a blocking certificate, of an aggregate amount of six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen euros (EUR 6,422,814) which will be allocated to the share capital account of the Company relating to the Class D Tracker Shares.

The Shareholders hereby expressely approve and agree to the issuance of the shares as set out above.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to change the name of the Company from "Jupiter Acquisitions S.à r.l." to "TA Investment Holdings S.à r.l.".

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend and fully re-state the Articles, without, for the avoidance of doubt, making any amendment to article 3 (corporate object), so that they read henceforth as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "TA Investment Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of



the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition and holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's share capital is set at nine million one hundred and fifty one thousand one hundred and sixty one euros (EUR 9,151,161), divided into:
 - (i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (Ordinary Shares);
- (ii) three hundred and fifteen thousand, eight hundred and forty seven euros (315,847) class A tracker shares (Class A Tracker Shares);
 - (iii) one million two hundred thousand (1,200,000) class B tracker shares (Class B Tracker Shares);
 - (iv) one million two hundred thousand (1,200,000) class C tracker shares (Class C Tracker Shares); and
- (v) six million four hundred and twenty two thousand eight hundred and fourteen (6,422,814) class D tracker shares (Class D Tracker Shares).

The Company may also create and issue from time to time subject to and in accordance with the Law (i) additional Class A Tracker Shares, (ii) additional Class B Tracker Shares, (iii) additional Class C Tracker Shares, (iv) additional Class D Tracker Shares, (v) class E tracker shares (Class E Tracker Shares), (vi) class F tracker shares (Class F Tracker Shares), (vii) class G tracker shares (Class G Tracker Shares), (viii) class H tracker shares (Class H Tracker Shares) and (ix) class I tracker shares (Class I Tracker Shares), each having a nominal value of EUR 1 (collectively the Tracker Shares, and individually a Tracker Share) which will track the performance and returns of such underlying investment as is specified at the time of issue.

The Class A Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l..

The Class B Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg S.à r.l..

The Class C Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg III S.à r.l..

The Class D Tracker Shares shall track the performance and return of the Company's direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg II S.à r.l..

The Ordinary Shares and Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share.

5.2. Each Share is fully paid-up with a nominal value of one euro (EUR 1) and has such rights and obligations as set out in the Articles.



- 5.3. In addition to the corporate capital, there may be established a premium account, into which any premium paid on any share shall be transferred. Any share premium paid in respect of the subscription for any Tracker Share of a specific class shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific class of Tracker Shares, to be denominated by the corresponding letter.
 - 5.4. All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The share capital of the Company may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders passed by a majority in number of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.
- 6.2. Fully paid-up Tracker Shares shall be redeemable at any time upon request of the sole manager or the board of managers of the Company, subject to and in accordance with the Law. The redemption of the Shares of a given class can only be made by applying profits, freely distributable reserves and, as the case may be, the share premium account of the relevant class up to an amount equal to the relevant Class Net Income (as defined in Article 15.2(i) below). The Tracker Shares that have been redeemed must be immediately cancelled and until such time, the rights attached to those Shares, including without limitation the voting rights and the rights to receive dividends or liquidation proceeds, shall be suspended.
- 6.3. The redemption price of the Tracker Shares of a given class (the Redemption Price) is calculated by the sole manager or the board of managers (or by such person appointed by the sole manager or the board of managers) on the basis of the net asset value of the corresponding investment. The Redemption Price may be paid either in the form of a cash distribution or of a distribution in kind or one part in cash and one part in kind.
- 6.4. The net asset value of the Tracker Shares of a given class shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of a given valuation day by dividing the net assets of the corresponding investment, being the fair market value of the underlying assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class less the liabilities attached to such investment, by the number of Shares of such class then outstanding, all at close of business on that day. The fair market value of the underlying assets may be further defined on such other basis as the sole manager or the board of managers determines to be fair and reasonable.
- 6.5. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any decision taken by the sole manager or the board of managers with respect to the calculation of the Redemption Price shall be conclusive and binding on the Company and on its past, present and future shareholders.
- 6.6. Notwithstanding the foregoing, the Company shall have the right in the event the value of the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of a particular class drops below the acquisition value thereof, resulting in a loss to the Company, to elect, at its discretion, to redeem the Shares of such class (all of them), together with the debt instruments issued to finance the acquisition of the relevant assets, and to transfer and assign those assets to the holder(s) of such shares and debt instruments in consideration the same.
 - 6.7. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.
 - 6.8. Shares are freely transferable among shareholders.
 - 6.9. Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.
- 6.10. Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.
- 6.11. The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.
- 6.12. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.
- 6.13. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholder(s).
- 7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.
- 7.3. The sole shareholder or general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being Class A managers and Class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers shall be identified with respect to the class to which they belong.

Art. 8. Board of managers.

If several managers have been appointed, they will constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers



- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
- (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

8.2. Procedure

- (i) The Board shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.
- (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members is present or represented. Board resolutions are validly taken by a majority of the managers present or represented. In the event, however, the sole shareholder or general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely Class A managers and Class B managers) any resolutions of the Board may only be validly taken by the majority of the votes of the managers present or represented including at least one Class A and one Class B manager present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

8.3. Representation

- (i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.
- (ii) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.
- (iii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated by the sole manager or the Board.
- **Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager all references in the Articles to the Board or the managers shall be read as references to the sole manager, as appropriate.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable, by reason of their mandate, for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholder(s) shall be adopted at a general meeting of shareholders (a General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions shall be sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile
 - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.



- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency in which case the nature and circumstances of such shall be set forth in the notice.
 - (iii) General Meetings are to be held at the time and place specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1):
- (i) the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the general meeting (or General Meeting) or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate; and
 - (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the 1 st of lanuary and ends on the 31 st December of each year.
- 13.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
- 13.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

- 14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).
- 14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits and Distributions.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits shall be allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account as provided for in Article 15.1 above, and subject to any mandatory provisions of the Law, all further profits shall be distributed and paid as follows:
- (i) the holders of the Shares of each class, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each of them in respect of their Shares, shall be entitled to a dividend equal to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class, minus (b) any costs directly related to such investment, items (a) and (b) to be determined by the Board (a Class Net Income);
- (ii) for the avoidance of doubt, the holders of the Class A Tracker Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Tracker Shares in respect of such shares, shall be entitled to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct



investment in the share capital of Jupiter Luxembourg S.à r.l. (Class A Investment Net Income), minus (b) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (a) and (b) to be determined by the Board;

- (iii) for the avoidance of doubt, the holders of the Class B Tracker Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Tracker Shares in respect of such shares, shall be entitled to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg S.à r.l. (Class B Investment Net Income), minus (b) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (a) and (b) to be determined by the Board; and
- (iv) for the avoidance of doubt, the holders of the Class C Tracker Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Tracker Shares in respect of such shares, shall be entitled to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg III S.à r.l. (Class C Investment Net Income), minus (b) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (a) and (b) to be determined by the Board;
- (v) for the avoidance of doubt, the holders of the Class D Tracker Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Tracker Shares in respect of such shares, shall be entitled to (a) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the share capital of TA EU Luxembourg II S.à r.l. (Class D Investment Net Income), minus (b) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (a) and (b) to be determined by the Board; and
- (vi) the general meeting of the Shareholders has discretionary power to carry forward all other unassigned profit, failing which such profit will be allocated between the different classes of Shares in proportion of all Shares outstanding.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed by the Company at any time provided:
 - (i) the Board, or the sole manager, draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company; and
 - (vi) any such distribution is made in the manner set out in Article 15.2 of these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- 16.2. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers available under applicable law to realise the Company's assets and pay its liabilities, it being specified that the liquidation surplus of the Company is to be disposed of in the manner provided for in Article 15.2 of these Articles.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.



Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorise any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register in the name and on behalf of the Company the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately four thousand three hundred euro (\leq 4,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-sixième jour du mois de juillet, par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Jupiter Acquisitions S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.538 et disposant d'un capital social de EUR 2,728,347 (la Société). La Société a été constituée le 15 Mai 2007 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) le 7 juillet 2007 sous le numéro 1511. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 12 mai 2011 suivant un acte de Maître Kesseler, non encore publié au Mémorial C.

Ont comparu:

TA XI L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4682602 et disposant d'un capital s'élevant à USD 4.000.100.000 (TA XI);

TA Atlantic and Pacific VI L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4457876 et disposant d'un capital de USD 1.750.100.000 (TA Atlantic);

TA Strategic Partners Fund II L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4302696 et disposant d'un capital de USD 86.600.000 (TA Strategic II);

TA Strategic Partners Fund II-A L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4325882 et disposant d'un capital de USD 3.100.000 (TA Strategic II-A);

TA Investors III L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware (Delaware Companies Register) sous le numéro 4501994 et disposant d'un capital illimité (TA III);et

TA EU Acquisition S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 161.381 et disposant d'un capital social de EUR 1.212.480 (TA Acquisitions),

TA EU Acquisition III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 161.383 et disposant d'un capital social de EUR 12.500 (TA Acquisitions III, et avec TA XI, TA Atlantic, TA Strategic II, TA Strategic II-A et TA Acquisitions, les Associés), et

TA EU Acquisition II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 161.379 et disposant d'un capital social de EUR 12.500 (TA Acquisitions II),



Tous les Associés et TA Acquisitions II, ci-après représentée par Clarissa Steland, employée, dont l'adresse professionnelle est située au 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze euros (EUR 6.422.814) par la création de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) nouvelles parts sociales traçantes de catégorie D d'une valeur nominale de EUR 1 chacune et détenant les droits et les obligations mentionnés dans les statuts tels que modifiés selon la cinquième résolution ci-dessous.
- 3. Souscription et libération de l'augmentation de capital mentionnée au point 2 ci-dessus par un apport en numéraire de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze euros (EUR 6.422.814);
 - 4. Modification du nom de la Société de « Jupiter Acquisitions S.à r.l.» en « TA Investment Holdings S.à r.l.»;
- 5. Afin de refléter les résolutions prises aux points 2 à 4 (inclus) ci-dessus, modifications et refonte complète des Statuts, sans, en tout état de cause, apporter de modification à l'article 3 (objet social) de la Société;
- 6. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et
 - 7. Divers.
 - III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de deux millions sept cent vingt-huit mille trois cent quarante-sept euros (EUR 2.728.347) d'un montant de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze euros (EUR 6.422.814) par la création de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) nouvelles parts sociales traçantes de catégorie D, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1-) chacune (les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D) détenant les droits et les obligations mentionnés dans les Statuts tels que modifiés selon la quatrième résolution ci-dessous.

Troisième résolution Souscription - Libération

L'Assemblée enregistre la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social par TA EU Acquisitions II S.à r.l., précitée et représentée comme ci-dessus, qui souscrit aux six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) Parts Sociales Traçantes de Catégorie D nouvellement émises par un apport en numéraire, dont la preuve est apportée au notaire par un certificat de blocage, d'un montant total de six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze euros (EUR 6.422.814), qui sera versé au compte de capital social de la Société lié aux Parts Sociales Traçantes de Catégorie D.

Les Associés acceptent par la présente l'émission des parts sociales telle que décrite ci-dessus.

Quatrième résolution

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société de « Jupiter Acquisitions S.à r.l.» en « TA Investment Holdings S.à r.l.».

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier et d'opérer une refonte complète des Statuts, sans, en tout état de cause, faire aucune modification de l'Article 3 (objet social), de telle sorte que l'on puisse lire:



I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 ^{er} . Dénomination. Le nom de la société est "TA Investment Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du gérant unique ou par décision du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, demeure une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne doit effectuer aucune activité réglementée du secteur financier.
- 3.3. La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à neuf millions cent cinquante-et-un mille cent soixante-et-un euros (EUR 9.151.161), représenté par:
 - (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (Parts Sociales Ordinaires);
- (ii) trois cent quinze mille huit cent quarante-sept (315.847) parts sociales traçantes de catégorie A (Parts Sociales Traçantes de Catégorie A);
- (iii) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie B (Parts Sociales Traçantes de Catégorie B);
- (iv) un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales traçantes de catégorie C (Parts Sociales Traçantes de Catégorie C);
- (v) six millions quatre cent vingt-deux mille huit cent quatorze (6.422.814) parts sociales traçantes de catégorie D (Parts Sociales Traçantes de Catégorie D).



La Société peut aussi créer et émettre de temps à autre, sous réserve de et conformément à la Loi (i) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A supplémentaires, (ii) des Parts Sociales Traçantes de Catégorie B supplémentaires, des parts sociales traçantes de catégorie C supplémentaires, (iv) des parts sociales traçantes de catégorie D supplémentaires, (v) des parts sociales traçantes de catégorie E (Parts Sociales Traçantes de Catégorie E), (vi) des parts sociales traçantes de catégorie G (Parts Sociales Traçantes de Catégorie F), (vii) des parts sociales traçantes de Catégorie G), (viii) des parts sociales traçantes de Catégorie H), et (ix) des parts sociales traçantes de catégorie I (Parts Sociales Traçantes de Catégorie I), chacune ayant une valeur nominale de EUR 1 (collectivement les Parts Sociales Trançantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui traceront la performance et le rendement d'un investissement sousjacent de la Société tel que spécifié au moment de l'émission.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie A traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie B traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg S.à r.l.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie C traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg III S.à r.l.

Les Parts Sociales Traçantes de Catégorie D traceront la performance et le rendement de l'investissement direct de la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg II S.à r.l.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes sont désignée collectivement et indépendamment de leur classe comme des Parts Sociales et individuellement et indépendamment de leur classe comme une Part Sociale.

- 5.2. Chaque Part Sociale est entièrement libérée, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1-) et les droits et obligations tels qu'énoncés dans les Statuts.
- 5.3. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toute prime payée pour toute part sociale en plus de sa valeur nominale, sera versée. Toute prime d'émission versée pour la souscription de toute Part Sociale Traçante d'une classe spécifique sera versée sur un compte de prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales Traçantes.
 - 5.4. Toutes les Parts Sociales auront les mêmes droits, sauf disposition contraire aux présents Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés adoptée à la majorité en nombre des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.
- 6.2. Les Parts Sociales Traçantes entièrement libérées seront rachetables à tout moment à la demande du gérant unique ou du conseil de gérance, sous réserve de et conformément à la Loi. Le rachat des Parts Sociales d'une catégorie ne pourra s'effectuer qu'en appliquant les bénéfices, les réserves distribuables et, le cas échéant, le compte de prime d'émission de la catégorie en question jusqu'à un montant égal au Revenu Net de la Catégorie (tel que défini à l'Article 15.2(i) ci-dessous). Les Parts Sociales Traçantes qui ont été rachetées doivent être immédiatement annulées et jusqu'à ce moment, les droits attachés à ces Parts Sociales, en ce compris sans limitation, les droits de vote et les droits de recevoir des dividendes ou boni de liquidation, seront suspendus.
- 6.3. Le prix de rachat des Parts Sociales Traçantes d'une catégorie donnée (le Prix de Rachat) est calculé par le gérant unique ou le conseil de gérance (ou par la personne nommée par le gérant unique ou le conseil de gérance) en se basant sur la valeur de l'actif net de l'investissement correspondant. Le Prix de Rachat peut être payé sous la forme d'une distribution en numéraire ou en nature ou une partie en numéraire et en nature.
- 6.4. La valeur de l'actif net des Parts Sociales Traçantes d'une catégorie sera exprimée comme un chiffre par part sociale et sera déterminée concernant un jour d'estimation donné en divisant l'actif net de l'investissement donné, soit la valeur marchande des actifs sous-jacents acquis grâce aux produits de la souscription des Parts Sociales de cette catégorie moins le passif lié à cet investissement, par le nombre de Parts Sociales de cette catégorie alors émises, tous ces points à la clôture des affaires de ce jour. La valeur marchande des actifs sous-jacents peut être par ailleurs définie sur une autre base que le gérant unique ou le conseil de gérance juge correcte et raisonnable.
- 6.5. En l'absence de mauvaise foi, faute grave ou erreur manifeste, toute décision prise par le gérant unique ou le conseil de gérance quant au calcul du prix de Rachat sera définitive et exécutoire vis-à-vis de la Société et ses anciens associés ou associés présents ou futurs.
- 6.6. Nonobstant ce qui précède, la Société aura le droit au cas où les actifs acquis grâce aux produits de la souscription des Parts Sociales d'une catégorie particulière tombent en dessous de leur valeur d'acquisition, entraînant une perte pour la Société de choisir, à sa discrétion, de racheter les Parts Sociales de cette catégorie (la totalité), avec les instruments de dettes émis pour financer l'acquisition des actifs concernés, et de transférer ces actifs au(x) détenteur(s) de ces parts sociales et instruments de dettes pour la même contrepartie.
 - 6.7. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.
 - 6.8. Les parts sociales sont librement cessibles parmis les associés.
 - 6.9. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.



- 6.10. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.
- 6.11. Un transfert de parts sociales aux tiers en raison de mort doit être approuvé par les associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.
- 6.12. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.
 - 6.13. Un registre des associés sera tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être associé(s)
- 7.2. Le(s) gérant(s) sont révocables à tout moment ad nutum (avec ou sans raison) par une décision de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des associés.
- 7.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes catégories, des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B. Une telle classification de gérants devra être enregistrée dans le procès-verbal de la réunion appropriée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Art. 8. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique ou du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique ou le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunira aussi souvent que nécessaire pour assurer que l'intérêt social est respecté ou sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et que chacun déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées part une majorité des gérants présents ou représentés. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B), toutes décisions du Conseil peut seulement être valablement adoptée par la majorité des votes des gérants présents ou représentés, y compris au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société devra être engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant, à condition que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés ont nommés différentes catégories de gérants (à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B), la Société sera seulement valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A avec un gérant de catégorie B.



- (ii) Lorsque la Société a un seul gérant, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.
- (iii) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique ou le Conseil.
- **Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants devra être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contracteront, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions de(s) associé(s) seront adoptées en assemblée générale des associés (l' Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions sera communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être attestées par lettre ou téléfax.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, à défaut, le(s) commissaire(s) aux comptes, doivent convoquer ou consulter les associés suivant requête des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence seront précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales doivent être tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions seront adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts peuvent seulement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):
- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés et à l'assemblée générale (ou l'Assemblée Générale) ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier:
 - (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le gérant unique ou le conseil de gérance doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants, commissaire(s) aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.
- 13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport de(s) commissaire(s) aux comptes, s'il y en a, au siège social. Si il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport de(s)



commissaire(s) aux comptes peuvent seulement être consultés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société devront être affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Après affectation des bénéfices à la réserve requise par l'article 15.1. ci-dessus, et sous réserve de touts autres dispositions impératives de la Loi, tous les bénéfices restants seront affectés de la manière suivante:
- (i) les détenteurs des Parts Sociales de chaque catégorie, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chacun d'eux en ce qui concerne leurs Parts Sociales, auront droit à un dividende équivalent à (a) tous produits et revenu dérivés de la société (en ce compris, notamment, les dividendes, plusvalues, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans les capitaux acquis avec les produits de la souscription des Parts Sociales d'une telle catégorie, moins (b) les coûts directement en relation avec un tel investissement, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil (le Revenu Net de la Catégorie);
- (ii) afin d'éviter tout doute, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Catégorie A au moment d'une telle distribution, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales Traçantes de Catégorie A en ce qui concerne de telles parts sociales, auront droit à (a) tous produits et revenu dérivés de la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Jupiter Luxembourg S.à r.l. (le Revenu Net d'Investissement de Catégorie A), moins (b) les coûts directement en relation avec ce Revenu Net d'Investissement de Catégorie A, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil;
- (iii) afin d'éviter tout doute, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Catégorie B au moment d'une telle distribution, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales Traçantes de Catégorie B en ce qui concerne de telles parts sociales, auront droit à (a) tous produits et revenu dérivés de la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg S.à r.l. (le Revenu Net d'Investissement de Catégorie B), moins (b) les coûts directement en relation avec ce Revenu Net d'Investissement de Catégorie B, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil;
- (iv) afin d'éviter tout doute, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Catégorie C au moment d'une telle distribution, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales Traçantes de Catégorie C en ce qui concerne de telles parts sociales, auront droit à (a) tous produits et revenu dérivés de la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg III S.à r.I. (le Revenu Net d'Investissement de Catégorie C), moins (b) les coûts directement en relation avec ce Revenu Net d'Investissement de Catégorie C, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil;
- (v) afin d'éviter tout doute, les détenteurs des Parts Sociales Traçantes de Catégorie D au moment d'une telle distribution, proportionnellement au capital investi (valeur nominale et, selon les circonstances, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales Traçantes de Catégorie D en ce qui concerne de telles parts sociales, auront droit à (a) tous produits et revenu dérivés de la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis liquidation, produits des ventes et tout autre produits et revenus) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de TA EU Luxembourg II S.à r.l. (le Revenu Net d'Investissement de Catégorie D), moins (b) les coûts directement en relation avec ce Revenu Net d'Investissement de Catégorie D, les points (a) et (b) devant être déterminés par le Conseil; et
- (vi) l'assemblée générale des Associés a le pouvoir discrétionnaire de reporter tous les autres bénéfices non affectés, faute de quoi ces bénéfices seront affectés aux différentes catégories de Parts Sociales proportionnellement à toutes les Parts Sociales en circulation.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) Le Conseil ou le gérant unique dresse des comptes intérimaires;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant,



augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le trop-perçu à la Société.
 - (vi) une telle distribution est faite de la façon définie à l'article 15.2. de ces Statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- 16.2. Les associés peuvent nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société, étant précisé que le boni de liquidation doit être liquidé de la façon définie à l'article 15.2. des présents Statuts.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités y afférentes (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ quatre mille trois cents euros (€ 4.300,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Steland, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 août 2011. Relation: EAC/2011/10728. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITON CONFORME.

Référence de publication: 2011131495/833.

(110151927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.



Stadtpark 1.7 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133588/11.

(110153971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 2.3 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.215.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133589/11.

(110153970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 2.4 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133590/11.

(110153969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 2.5 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.217.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133591/11.

(110153968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Stadtpark 2.6 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.218.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133592/11.

(110153967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.



Stadtpark 2.7 S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 1.001,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 2, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 135.219.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133593/11.

(110153966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

SIFC Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.942.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133614/10.

(110153983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 110.937.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133615/10.

(110153754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Tenaris Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 154.302.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011133630/10.

(110154211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Techno Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, 25, rue de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 77.830.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011134100/15.

(110154515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.



Techno Weld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 408, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 113.866.

C.C.S. Luxellibourg B 113

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27.09.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011134101/10.

(110154552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Tellux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 110.881.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011134102/11.

(110154499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Tellux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 110.881.

Il résulte de la Résolution par écrit de l'actionnaire unique datée du 26 septembre 2011 que les mandats des administrateurs sortants:

- Mme Anna CROCI, économiste, également Présidente du Conseil d'Administration, avec adresse professionnelle au 39, Via Clemente Maraini, CH-6900 Lugano;
- M. Fernand HEIM, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
- M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant,

- Chester-Clark Limited, avec siège social au 17, Percy Place, IRL-Dublin 4, République d'Irlande; ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue par voie circulaire datée du 26 septembre 2011, Mme Anna CROCI, a également été reconduite dans sa fonction d'administrateur-délégué jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011134103/23.

(110154501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.738.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.321.

In the year two thousand and eleven, on the fifteenth day of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.àr.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by



Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Mathilde Ostertag, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 14 September 2011,

Kinkoucho Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei, here represented by Ms Mathilde Ostertag, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo, on 14 September 2011,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141.321, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 22 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°2311 of 22 September 2008, that has been amended since and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 9 September 2011, not yet published.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that they may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

- 1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,603,250 (two million six hundred three thousand two hundred and fifty euro) by an amount of EUR 135,000 (one hundred thirty-five thousand euro) to an amount of EUR 2,738,250 (two million seven hundred thirty-eight thousand two hundred fifty euro) by the issuance of 1,080 (one thousand eighty) ordinary shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each;
 - 2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company; and
- 3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,603,250 (two million six hundred three thousand two hundred and fifty euro), represented by 20,825 (twenty thousand eight hundred twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each,

by an amount of EUR 135,000 (one hundred thirty-five thousand euro)

to an amount of EUR 2,738,250 (two million seven hundred thirty-eight thousand two hundred fifty euro), represented by 21,905 (twenty-one thousand nine hundred five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each,

by way of the issuance of 1,080 (one thousand eighty) ordinary shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

Kinkoucho Holding expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 1,080 (one thousand eighty) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR 135,000 (one hundred thirty-five thousand euro) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 21,905 (twenty-one thousand nine hundred five) ordinary shares and Kinkoucho Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 2,738,250 (two million seven hundred thirty-eight thousand two hundred fifty euro), represented by 21,905 (twenty-one thousand nine hundred five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."



Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empower and authorise any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le quinze septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Philippe Detournay, ici représentée par Mme Mathilde Ostertag, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 14 septembre 2011,

ET

Kinkoucho Holding, une société établie sous le droit des lles Cayman, ayant son siège social à Cricket Square Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, représentée par Takehisa Tei, ici représentée par Mme Mathilde Ostertag, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 14 septembre 2011,

(les Associés)

lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.321, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 22 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2311 du 22 septembre 2008, modifié la dernière fois par acte de Maître Martine Schaeffer en date du 9 septembre 2011, non encore publié.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et qu'ils peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital de la Société pour le faire passer de son montant actuel de EUR 2.603.250 (deux millions six cent trois mille deux cent cinquante euros) par un montant de EUR 135.000 (cent trente-cinq mille euros) à un montant de EUR 2.738.250 (deux millions sept cent trente-huit mille deux cent cinquante euros) par voie d'émission de 1.080 (mille quatre-vingt) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune;
 - 2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société: et
- 3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer au nom de la Société, par sa seule signature, pour le compte de la Société, l'enregistrement des parts nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 2.603.250 (deux millions six cent trois mille deux cent cinquante euros), représenté par 20.825 (vingt mille huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune,

par le biais d'une augmentation de EUR 135.000 (cent trente-cinq mille euros)



à un montant de EUR 2.738.250 (deux millions sept cent trente-huit mille deux cent cinquante euros), représenté par 21.905 (vingt et un mille neuf cent cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune,

par voie d'émission de 1.080 (mille quatre-vingts) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Kinkoucho Holding renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

L'ensemble des 1.080 (mille quatre-vingts) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR 135.000 (cent trente-cinq mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 21.905 (vingt-et-un mille neuf cent cinq) parts sociales ordinaires et Kinkoucho Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 2.738.250 (deux millions sept cent trente-huit mille deux cent cinquante euros), représenté par 21.905 (vingt et un mille neuf cent cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandatent et autorisent par la présente tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer pour le compte de la Société l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et de prendre en charge toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Ostertag et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 septembre 2011. Relation: LAC/2011/41166. Reçu soixante-quinze euros

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011131522/157.

(110151924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Texanova Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 100.372.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) convention(s) de vente de parts sociales du

10 septembre 2011

il résulte que l'associé est

Jan H. VAN LEUVENHEIM

28 rue Jean de Beck

L-7308 Heisdorf

Luxembourg

pour 100 parts sociales à concurrence de 100 % de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



À Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2011134105/19.

(110154458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Thermidor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 127.429.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011134106/10.

(110154539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Topaze Funds S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 144.796.

Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 20 septembre 2011

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 20 septembre 2011 que Monsieur Yves Deschenaux, ayant son adresse professionnelle au 17, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été élu Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011134107/12.

(110154523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Tranelux International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-5326 Contern, 13, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 56.817.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises à l'unanimité par les associés en date du 27 septembre 2011 que:

- la démission de Monsieur Nico ROESGEN de son poste de gérant est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Claude WATGEN, né le 22 mars 1970 à Ettelbruck, demeurant à L-5244 Sandweiler, 1b Ennert dem Bierg, est nommé gérant unique de la société, avec pouvoir d'engager ta société par sa seule signature.

Contern, le 27 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Claude WATGEN

Gérant unique

Référence de publication: 2011134109/17.

(110154412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

TSA Mexican Funds S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 116.101.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 23 septembre 2011. Martinus C.J. Weijermans

Gérant

Référence de publication: 2011134110/13.

(110154781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Unicorn Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.244.

Par résolutions prises par le conseil de gérance le 13 septembre 2011, les gérants ont décidé,

- de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1 er septembre 2011.
- de mettre à jour les informations détenues par le registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg comme suit:
- st Les adresses professionnelles de Mme Géraldine Schmit et Mme Marie-Catherine Brunner, Gérants de Catégorie B, ont changé depuis le 1 er septembre 2011 et se trouvent dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134112/16.

(110154694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Union Technologies Informatique Group. Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 65.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011134115/9.

(110154867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Universal Technics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 19.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011134116/11.

(110155091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Woodimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 94.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011134128/10.

(110155089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck